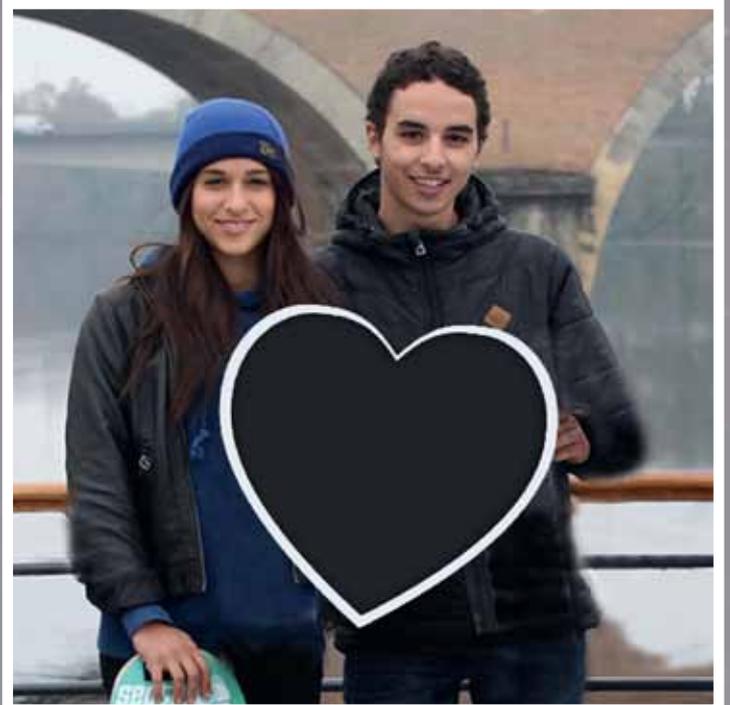
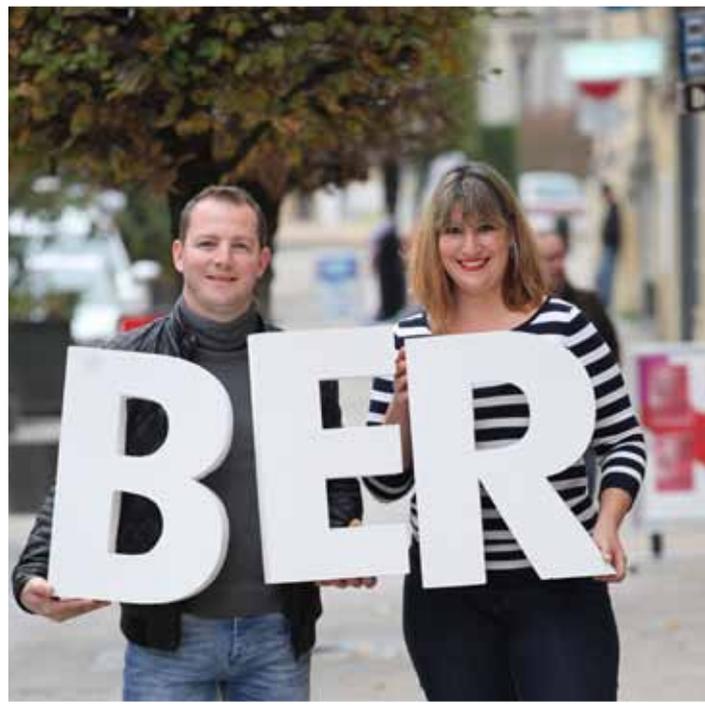


Le Bergerac infos

le magazine de la Ville de Bergerac / n°4 Hiver 2015 - 2016



la ville qui nous unit

**VOTRE ESPACE CUISINE
SUR MESURE
OUVRE BIENTÔT**



97 AVENUE PAUL DOUMER 24100 BERGERAC
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 19H / TÉL : 05.53.57.01.42

CUISINES & SERVICES
SUR MESURE



PÂTISSERIE
JAVERZAC

MARQUE DÉPOSÉE
*L'Art et l'Amour de son métier,
tout simplement*
MARQUE DÉPOSÉE

PÂTISSIER - CHOCOLATIER
GLACIER

8 rue Ste Catherine - BERGERAC
05 53 57 00 99
jean-christophe.javerzac@wanadoo.fr



ET TOUJOURS
- Idées cadeaux
- Gourmandises
- Thé en vrac en boutique

www.thesdುವictoria.fr



**10%
Offert**

10% de réduction sur les chocolats de Noël
sur présentation de ce coupon
*Avant le 31 décembre 2015



La boutique est ouverte :
du mardi au samedi de 8h30 à 18h30
Le salon de thé à partir de 10h00

VICTORIA
27 rue Bourbarraud 24100 Bergerac
05 53 58 48 36

SOMMAIRE

Aménagement -----4	
<i>Maison de Quartier Rive Gauche, Fibre optique, Travaux divers</i>	
Restauration Collective -----9	
<i>Dossier</i>	
Territoire ----- 12	
<i>Compétences Ville et CAB</i>	
Politique de la Ville----- 14	
<i>Le contrat de ville</i>	
La vie de la cité ----- 16	
<i>Arc en Ciel</i>	
Arrêt sur Images ----- 18	
Espaces paysagers ----- 20	
<i>Les arbres à Bergerac</i>	
Jeunesse ----- 22	
<i>Comité de la jeunesse, Forum de l'Emploi</i>	
Solidarité ----- 23	
<i>Mutuelle pour tous, Plan grand froid</i>	
Culture----- 24	
<i>Expo photos "Un regard sur le handicap"</i>	
Sports----- 25	
<i>Sport nautique, Patineurs Bergeracois Yohan Durand, Shani Bru</i>	
Agenda ----- 28	
<i>Noël à Bergerac</i>	
Nouveaux Commerçants----- 30	
Tribune libre ----- 32	



Directeur de la publication : Daniel Garrigue
Directrice adjointe de la publication : Laurence Rouan
Rédacteur principal : Matthieu Fournier
Photos : Ville de Bergerac, Marc Delbos, Matthieu Fournier
Mise en page : Marc Delbos - Matthieu Fournier -
Sandrine Dauriac
Régie publicitaire : Pierre Labrunie
Tirage : 18 000 exemplaires
Impression : La Rochelaise – imprimé sur papier PEFC
Distribution de ISSN 1168 - 3694

Attentats de Paris - Communiqué du Maire

"Les terribles attentats de Paris et de Saint-Denis ont suscité, chez chacun de nous, l'émotion, l'indignation et une profonde compassion pour les victimes. Face à ces crimes, nous devons agir avec sang-froid, fermeté et solidarité. Dans le respect des valeurs de la République, nous devons rester mobilisés et accepter les contraintes nécessaires pour que les auteurs de ces agressions soient dissuadés, identifiés et neutralisés."



Daniel Garrigue
Maire de Bergerac

L'enjeu du numérique

Faute d'une véritable politique d'aménagement du territoire, les villes moyennes et les territoires ruraux sont de plus en plus directement affectés par la concentration des compétences, des financements et des centres de décisions dans les grandes agglomérations. La maîtrise des systèmes modernes d'information, et donc du numérique, est l'une des rares chances de redistribution des cartes dont ces villes et ces territoires peuvent aujourd'hui disposer.

C'est vrai dans le domaine économique, car l'existence de réseaux numériques suffisamment puissants est un élément clé de l'installation des entreprises et donc, des emplois. C'est vrai dans le domaine de la santé, compte tenu des perspectives ouvertes par l'e-santé – télé médecine, suivi à distance des patients, objets connectés. C'est vrai dans le domaine de l'éducation et de la culture avec les possibilités d'accès aux bornes de données et le développement des réseaux numérisés de lecture publique.

La municipalité de Bergerac a donc décidé de jouer pleinement la carte du numérique. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de conserver la compétence numérique tant qu'elle ne siègera pas au bureau de la Communauté d'agglomération, ce qui lui a permis de discuter directement avec l'opérateur Orange des modalités de déploiement de la fibre optique sur Bergerac. Elle met au point avec cet opérateur une convention pluriannuelle dont elle est bien décidée à assurer le suivi. C'est ce qui conduit aussi la municipalité à présenter dans les budgets successifs de la Ville, des crédits d'investissement significatifs dans le domaine du numérique – 250 000 € dans le budget 2016 – destinés à la fois à la modernisation des services publics communaux, à l'équipement des écoles et au développement de l'open data – accès direct des citoyens aux documents publics communaux. Nous ne fermons pas pour autant les possibilités de dialogue et de mutualisation avec l'intercommunalité. Nous souhaitons, en particulier, que le travail en commun initialement engagé sur la mise en place du Service d'Information Géographique (SIG) soit poursuivi.

Enfin nous soutenons pleinement le projet Cité du numérique prévu dans le quartier du Marché Couvert à Bergerac. Dans cet esprit, nous avons nous mêmes proposé que les crédits du plan local de revitalisation (PLR), initialement prévus pour le port de Bergerac, soient affectés à ce projet.

La Ville de Bergerac est prête à partager les cartes du développement futur avec les acteurs locaux, notamment l'intercommunalité, mais elle n'acceptera de perdre ou de compromettre aucune des cartes nécessaires à son développement.





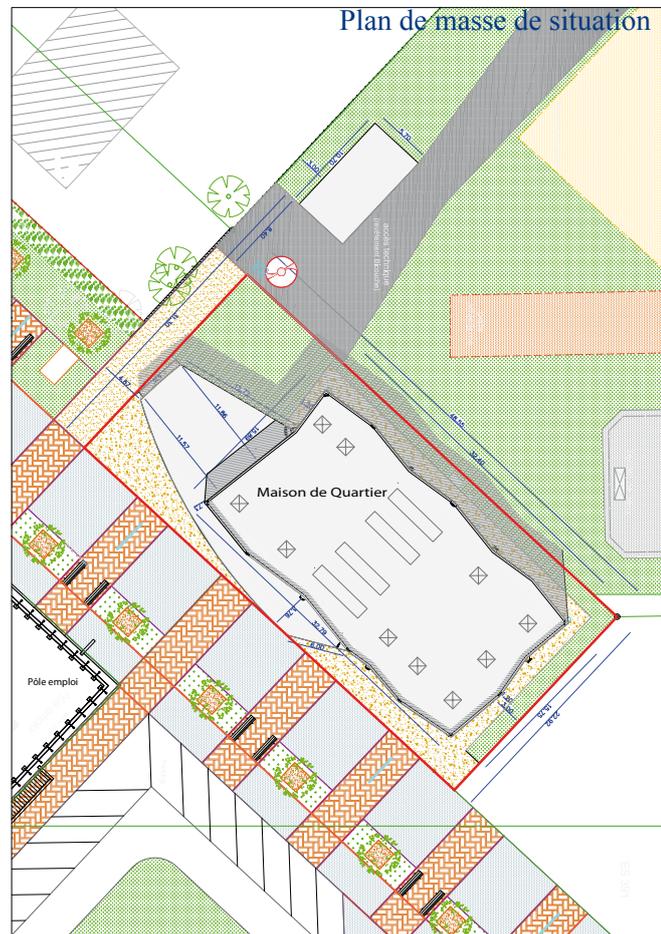
LA NOUVELLE MAISON DE QUARTIER RIVE GAUCHE

La maison de quartier qui va voir le jour en 2016 s'intègre dans le projet global de restructuration de Naillac qui comprendra également : un pôle petite enfance, un parc urbain, des travaux sur la barre commerciale ainsi que la construction de vestiaires attenants au stade.

La maison de quartier regroupera le centre social, la PMI (Protection Maternelle et Infantile), un service d'assistantes sociales, un espace dédié aux associations et un lieu de permanence pour la Caisse d'Allocations Familiales. L'architecture a été spécialement conçue pour répondre à la diversité des besoins et des actions conduites par le centre.

Depuis de nombreuses années, le centre social accompagne les enfants et les jeunes, dialogue avec les familles et favorise les liens intergénérationnels. Les nouveaux locaux doivent permettre d'accueillir et de développer l'ensemble de ces activités.

Le futur bâtiment est le fruit d'une concertation entre les élus, les techniciens de la Ville, les habitants et l'équipe du centre social de Naillac. La nouvelle structure remplacera l'actuel centre social qui a joué un rôle considérable dans le quartier pendant près de quarante ans, mais qui était devenu totalement vétuste.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les adhérents du centre social sont âgés de 6 à 94 ans.

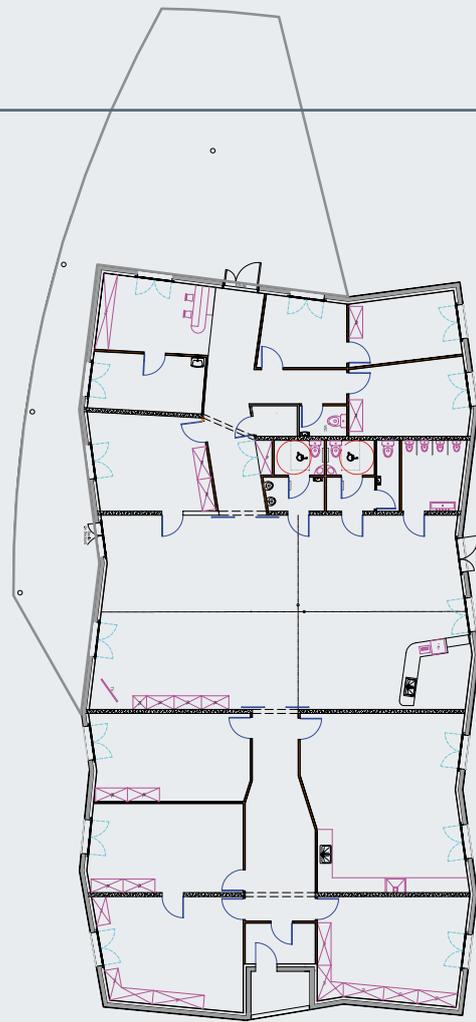
L'équipe du centre social se compose d'une directrice, de trois animateurs, d'un éducateur, d'une déférente famille et d'une secrétaire.



La construction de ce bâtiment de 536 m² entre dans un aménagement urbain global sur le site de Naillac (ANRU). La façade principale orientée Sud Est s'ouvrira sur le mail (espace piéton) actuel. Une partie couverte orientée au Sud-Est permettra de se protéger des intempéries mais aussi d'un ensoleillement soutenu en période estivale.

Architecture

Le bâtiment contemporain reprendra les couleurs de l'urbanisme environnant. Le contraste des volumes et une avancée élancée donneront une forme moderne à cet ensemble architectural. Les menuiseries seront conçues de façon à filtrer la lumière.



Les espaces de la Maison de Quartier (536 m²)

• Accueil	153,8 m ²
• Bureau PMI	12 m ²
• Salle animateur	12 m ²
• Secrétariat	11 m ²
• Direction	13 m ²
• Salle de réunion	16,8 m ²
• Sanitaires	33 m ²
• Salle d'activités	136 m ²
• Cuisine pédagogique	52,8 m ²
• Salle 6/8 ans	29,5 m ²
• Salle Ado	26,5 m ²
• Espace Culturel	26 m ²
• Salle Art Plastique	30 m ²

Le vestiaire (57 m²)

- 2 espace vestiaires
- 2 douches
- 2 sanitaires
- 1 local technique





LA FIBRE OPTIQUE en quelques mots



C'est quoi ?

La fibre optique, fil de verre qui conduit la lumière, est capable d'acheminer des débits considérables en symétrie, au moins 30 fois plus rapides que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL) et ce, sur de très longues distances (plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres) quasiment sans atténuation du signal, quelle que soit la localisation du logement.

La fibre optique est utilisée pour le réseau FttH (Fiber to the Home) lorsqu'elle se destine à l'usage du grand public et des professionnels.

Ce réseau 100 % fibre garantit une performance optimale puisqu'il amène la fibre jusqu'au logement. C'est aussi l'engagement de débits adaptés aux besoins de partage de données et de divertissements.

Pour quoi faire ?

La fibre optique, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultané sur tous les écrans de la maison. C'est pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations grâce à une technologie 100 % prête pour le futur et l'émergence de nouveaux usages.

Voici quelques exemples favorisés par la fibre optique :

- Télécharger des films HD, de la musique en un instant et jouer en quasi instantané à des jeux en ligne.
- Travailler depuis le domicile et envoyer des pièces jointes et des fichiers volumineux en quelques secondes.
- Regarder la télé Haute Définition, envoyer des photos, échanger des contenus, jouer en réseau : tout est accessible en même temps sans contraintes (multi-usages).
- Exploiter pleinement le potentiel de la haute définition, avec une fluidité totale des images (sans compression ni pixellisation).
- Profiter simultanément de tous les usages multimédia, sans altérer la réception de l'image.

- Avoir accès à de nouveaux services à la personne, comme la télémédecine ou l'aide au maintien à domicile.

Qui va déployer ?

Dans le cadre du schéma départemental du numérique, les opérateurs ont été sollicités pour manifester leurs intentions d'investissements. Sur Bergerac, c'est l'opérateur Orange qui a été retenu pour l'ensemble du territoire communal.

Dès lors que les travaux d'Orange seront terminés et après délais réglementaires, la fibre sera disponible à la commercialisation par tous les fournisseurs d'accès internet, ces derniers pourront se raccorder aux immeubles fibrés par Orange dans le cadre défini par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), permettant ainsi à chaque foyer de choisir son opérateur de services en toute liberté.

Comment cela fonctionne ?

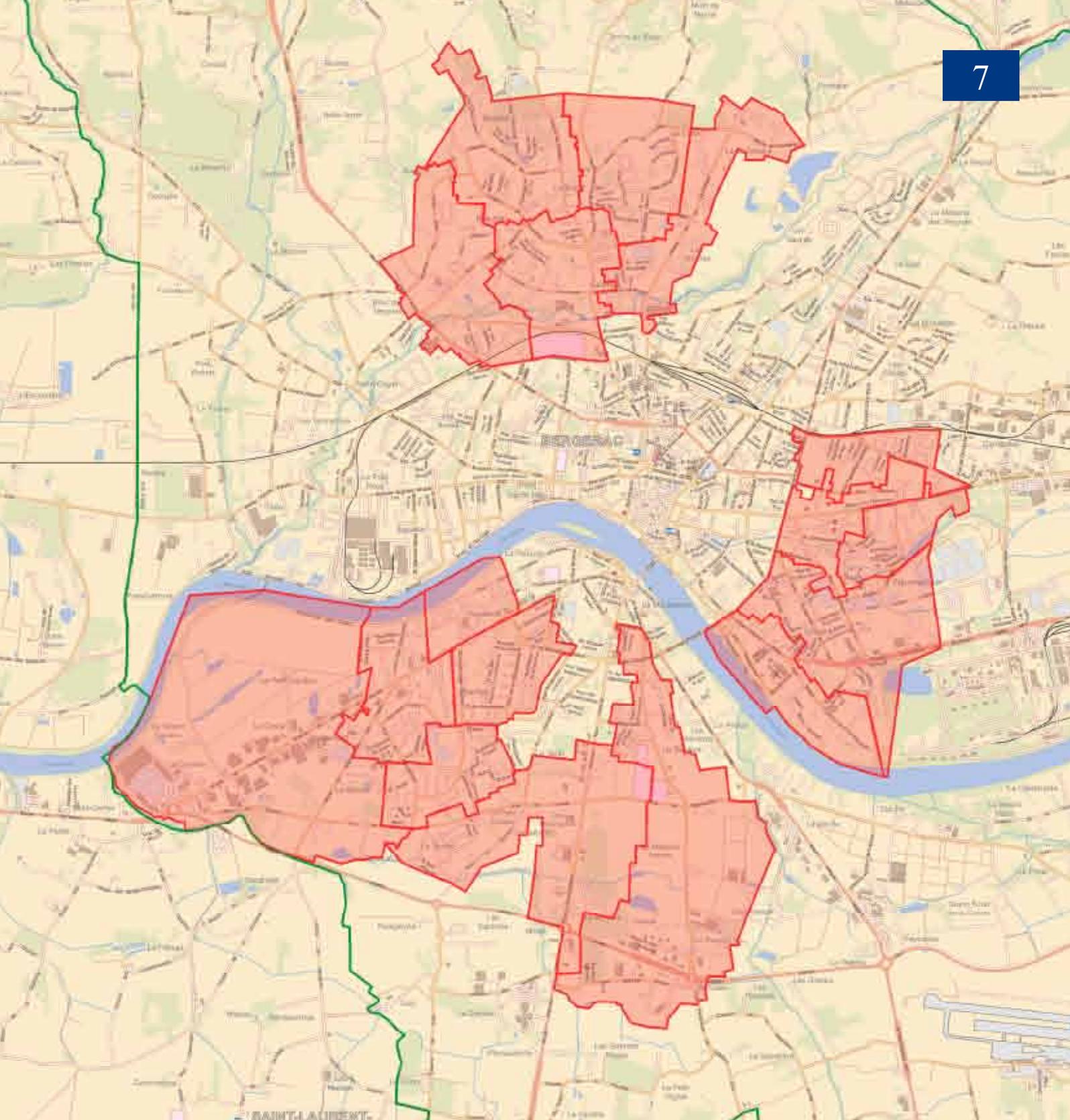
Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leurs services, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants.

Afin que les habitants des quartiers concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important que les habitants communiquent dès aujourd'hui auprès de leur syndic et de leur bailleur immobilier et demandent que le raccordement de leur immeuble soit voté en assemblée générale. Dès lors, l'opérateur choisi pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et le client pourra sélectionner le fournisseur d'accès internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.

Quand à Bergerac ?

A la fin de cette année, le maire de Bergerac signera une convention avec Orange, les services de l'État, le Conseil Départemental et Dordogne Numérique. Cette convention a pour objet de faciliter le déploiement de la fibre sur la commune. Elle permettra aussi à la collectivité de négocier avec Orange des priorités.

Le déploiement de la fibre optique à Bergerac se fera en 4 phases : une par an, à partir de 2016 et en 2020, tous les Bergeracois pourront avoir accès à la fibre optique.



Pour qui ?

Une fois qu'Orange aura fait les travaux nécessaires, le particulier devra se rapprocher de son fournisseur d'accès internet pour que ce dernier équipe le foyer d'une prise « fibre optique » aussi petite qu'une prise de téléphone. Au fur et à mesure que la fibre optique sera accessible, la municipalité en fera bénéficier les services publics : écoles, mairie... pour offrir aux Bergeracois des services de meilleure qualité.

Combien ça coûte ?

Un abonnement à la fibre optique ne coûte pas plus cher qu'un abonnement ADSL. Les frais de raccordement sont gratuits pour les immeubles et de 149 euros pour un pavillon. Ils peuvent être pris en charge par les opérateurs selon la période commerciale.

Vous voici incollable sur la fibre optique !

ZOOM TRAVAUX

Salle du Conseil

La salle du Conseil municipal a subi des travaux de restauration du 11 septembre au 5 novembre 2015. Un important travail de restauration a été effectué sur les peintures, les lumières et la sonorisation de la salle. La rénovation a consisté à rendre ce lieu accessible aux personnes à mobilité réduite. Une boucle magnétique, invisible à l'œil, parcourt tout le périmètre de la salle du Conseil permettant ainsi aux malentendants de percevoir parfaitement les sons.



Salle du Conseil municipal

La Banque Alimentaire

Une première phase de travaux vient de s'achever. Il s'agit d'un agrandissement des locaux permettant d'accroître le stockage des denrées et ainsi faciliter la distribution aux associations partenaires. Le local de la rue des Trois Frères Cassadou se dote désormais de vestiaires et douches, ainsi que d'une chambre froide négative. Une seconde phase de travaux est inscrite au vote du budget 2016. Elle prévoit une nouvelle extension des lieux de stockage, l'installation d'une chambre froide positive et une salle de repos.



La banque alimentaire

Place du Foirail

Les travaux de la place du Foirail débuteront début 2016 et bénéficieront d'un investissement de 200 000 euros. Cette première tranche concernera l'enfouissement du réseau électrique, la pose des nouveaux candélabres, l'abattage et la replantation d'arbres. Les axes d'entrées et de sorties de la place restent inchangés excepté la sortie côté parking du Pontet estimée dangereuse. Les places de stationnement seront plus nombreuses et réaménagées.



Place du foirail

Assainissement et raccordements à l'eau potable

La rue André Maurois bénéficie actuellement de travaux d'assainissement. Les arbres du quartier (malades) ont été abattus et la rénovation des trottoirs est en cours. La rue Aristide Briand bénéficie quant à elle de nouveaux branchements au réseau d'eau potable.



Rue Aristide Briand - raccordement

La Police Municipale

La Police municipale va bénéficier de nouveaux locaux. Les travaux qui ont débuté en novembre 2015 s'achèveront au premier semestre 2016. La surface va être doublée et des équipements de dernière génération seront mis au service des agents. L'accueil sera effectué directement depuis la rue Neuve d'Argenson avec une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.



Abattage rue André Maurois

RESTAURATION COLLECTIVE

retour à la régie municipale



La restauration collective est entrée à nouveau dans le giron de la Ville de Bergerac depuis juillet 2015. La municipalité a pour mission la mise en place des menus, le contrôle de l'achat des matières premières, la cuisine et la livraison des repas dans les différentes structures de la Ville.

Depuis quand ?

C'est au 17 juillet 2015 que le changement de gestionnaire a eu lieu. Afin d'établir la transition, la Ville de Bergerac et le Centre communal d'action sociale (CCAS) se sont adjoints les services d'une assistance technique nommée «Sogères» pour une durée d'un an renouvelable trois fois. Après ce laps de temps, la municipalité devra être autonome et posséder une nouvelle cuisine centrale. Pour l'heure, c'est la société Sogères qui gère l'achat des produits, en favorisant les circuits courts locaux et bio.

Objectifs :

- Favoriser les circuits courts locaux,
- Avoir la garantie d'une nourriture de meilleure qualité,
- Proposer des fruits et légumes de saison,
- Augmenter la part du bio,
- Diminuer le gaspillage,
- Créer une nouvelle cuisine centrale.

Pour qui ?

230 000 c'est le nombre de repas qui sont servis chaque année aux :

- Écoles de la Ville de Bergerac pour les écoliers, le personnel encadrant et enseignant,
- Centre communal d'action sociale (CCAS) pour : le portage des repas à domicile, les Résidences pour personnes âgées (RPA), et la Maison d'accueil temporaire (MAT).



L'ESP@CE FAMILLE,



Un service Web pour suivre et payer les consommations liées à la scolarité

Le service Éducation de la Ville de Bergerac se mobilise pour faciliter les relations avec les citoyens en proposant un nouvel outil web : l'Espace Famille. Depuis le 14 octobre, les parents dont les enfants sont scolarisés à Bergerac en école élémentaire et/ou primaire, peuvent désormais régler leurs consommations (restauration scolaire, accueil, activités périscolaires) en ligne, grâce à leur Espace Famille. Un courrier explicatif les guide pour créer leur Compte Famille. Ainsi, ils suivent quasiment en temps réel les consommations, vérifient les factures et payent en ligne auprès du Trésor Public par le biais de la plateforme sécurisée TIPI de la Direction Générale des Finances Publiques.

Comment ?

www.bergerac.fr - en cliquant sur le visuel Espace Famille



Ce qu'en pensent les utilisateurs



Jean-Claude Grelier,
bénéficiaire de repas à domicile
« Le portage des repas par le Centre communal d'action sociale (CCAS) a facilité grandement mon quotidien. L'aspect humain et convivial de toute l'équipe est remarquable. Quant aux repas, j'ai forcément des préférences, mais je retiens avant tout le service et la gentillesse de l'équipe du CCAS. »



Rafaël Chadourne,
élève de Grande Section au Bout des Vergnes
« Je dois bien reconnaître que les légumes ne font pas partie de mes priorités, bien que cette année j'en mange plus que lorsque j'étais en moyenne section. La cantine reste un lieu agréable, même si cela ne remplace pas les repas à la maison. »



Théo Chadourne,
élève de CM2 au Bout des Vergnes
« La cantine est un moment sympa où l'on peut retrouver les copains. Ça fait toujours plaisir. Les aliments ne sont pas parfois à mon goût, mais les repas sont variés. J'aime surtout les frites et la salade et sa bonne sauce vinaigrette. Cette année, les menus sont mieux cuisinés et du coup, on en profite plus. »

Où et comment payer les repas ?

Au service Éducation de la mairie par chèque, numéraire, virement, prélèvement automatique, carte bancaire et internet - www.bergerac.fr

Service Éducation - 05 53 74 66 50
CCAS - 05 53 74 66 67 pour les RPA, le portage à domicile et la MAT

Bergerac Infos n°4 - HIVER 2015 - 2016

Écoles : les menus ont 5 composantes

- un hors d'œuvre chaud ou froid
- un plat protidique chaud ou froid
- un plat de légumes verts et/ou des féculents
- un fromage
- un dessert

RPA, portage à domicile et Maison d'Accueil

Temporaire (MAT) : 6 composantes et la soupe en plus.

Le circuit court bovin

Le circuit court bovin passe par l'abattoir municipal de Bergerac. Il permet à la filière des circuits courts d'exister sur Bergerac et le Bergeracois.

Du producteur au consommateur

La famille Maury, élève en bio un cheptel de bovins de 150 à 200 bêtes à Prignonrieux et ce à 10 minutes de l'abattoir de Bergerac. Les bêtes sont nourries et engraisées sur la propriété avant d'être abattues. Les carcasses sont ensuite acheminées vers l'atelier de découpe et de conditionnement « Nature Viande » qui se situe à Bergerac où travaillent un boucher et un préparateur de commandes. L'entreprise Maury expédie ensuite des colis de viande dans toute la France à des particuliers ainsi qu'à des restaurateurs avec comme arguments un circuit court, local et bio.

Etienne Maury : « C'est rare de pouvoir bénéficier d'un abattoir juste à côté du lieu d'élevage. On est gagnant sur le coût du transport. C'est aussi un plus pour la qualité de la viande. Les animaux n'ont que dix minutes de transport. L'effet de stress est limité. »

www.natureviande.fr

Boucher abattant

Alexandre Mortessagne est un jeune boucher dont l'enseigne se situe derrière l'église Notre-Dame à Bergerac. Celui-ci a dans son carnet d'adresses des éleveurs qui le préviennent dès qu'ils ont une vache à lui vendre. Si l'affaire est conclue, la bête est abattue à l'abattoir de Bergerac. Alexandre Mortessagne se charge ensuite de la commercialisation auprès de ses clients. Les bovins abattus avoisinent le plus souvent les 600 à 650 kilos.

Alexandre Mortessagne : « Cette méthode traditionnelle nous demande un travail quotidien mais elle garantit la qualité de la viande que nous vendons. Les vaches sont toutes issues des environs de Bergerac et l'abattoir municipal est un relais essentiel dans ce circuit court. »

26 Rue Belzunce - 24100 Bergerac

Tél. 05 53 23 41 09



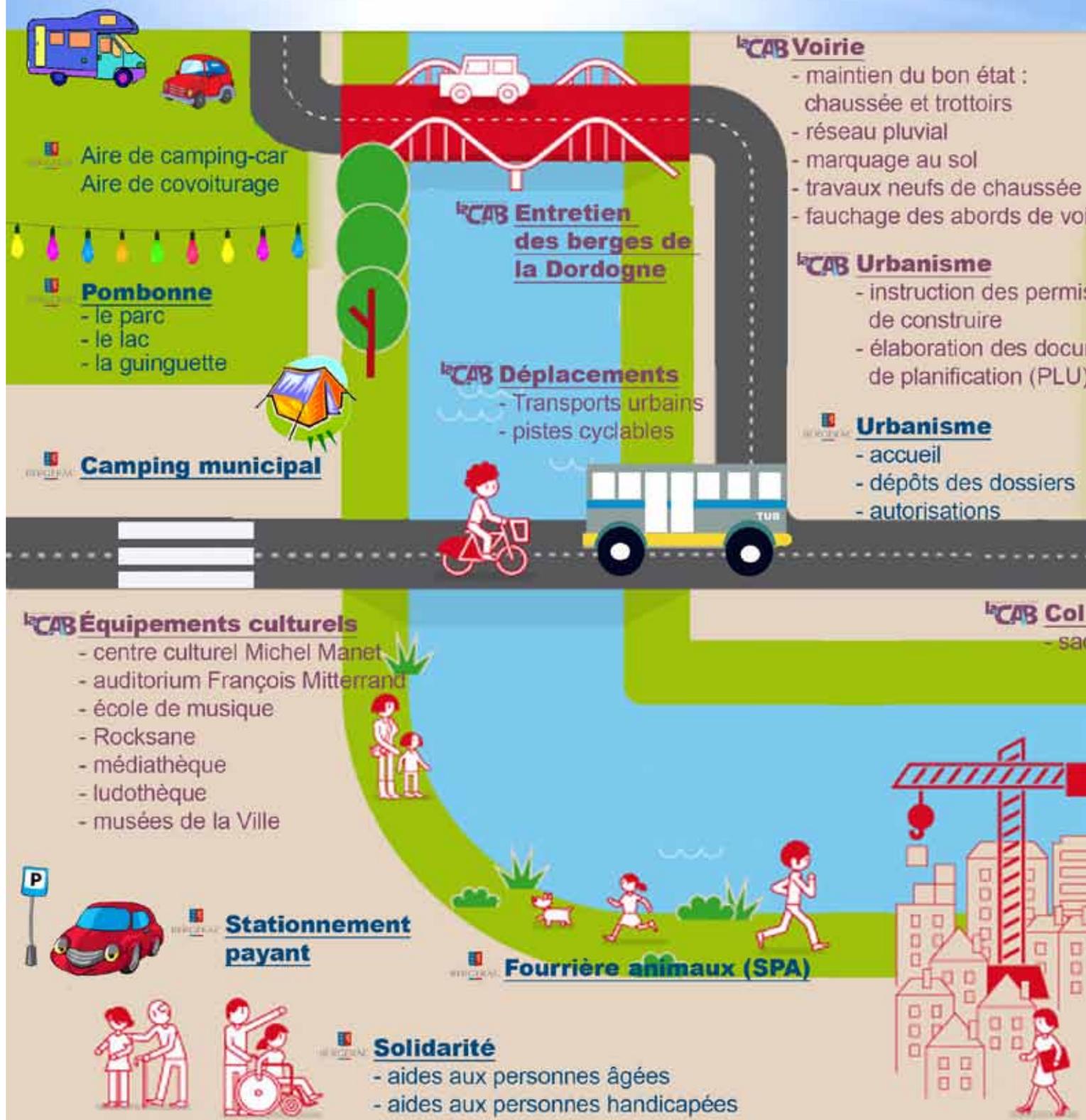
Chaque année, l'abattoir de Bergerac assure un tonnage de 7 500 tonnes et 150 000 à 200 000 euros sont investis pour moderniser l'outil.





Les compétences de la Ville de Bergerac et de la Communauté

Qui fait quoi ?



d'Agglomération Bergeracoise (CAB) en images.

Voirie
- places et parkings

Sports
- école municipale des sports
- entretien et gestions des équipements sportifs (sauf la piscine de Picquecailloux)

Propreté urbaine
- corbeilles à papiers
- voirie

Eau et assainissement

Petite enfance et Jeunesse

- crèches
- relais assistantes maternelles
- centres de loisirs
- bureau information jeunesse
- VPTJ

Espaces verts et paysagers

Police municipale

Collecte des déchets ménagers
- ordisacs noirs et sacs jaunes

Social

- centres sociaux
- centre communal d'action sociale
- logement social

Écoles maternelles et primaires

- activités periscolaires
- restauration scolaire

Restauration collective

- préparation des repas
- portage des repas à domicile et dans les résidences pour personnes âgées

État civil

- élections
- carte d'identité, passeport
- déclaration de naissances, de décès
- mariages
- cimetières et crématorium

Service manifestations et vie associative

Éclairage public

CONTRAT DE VILLE : le 1^{er} en Aquitaine

Vendredi 26 juin 2015, l'État, la Ville de Bergerac et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) ont paraphé le Contrat de Ville. Ce dernier couvre une période allant de 2015 à 2020 et a pour objectif de réduire les inégalités.

Trois quartiers sont concernés : le quartier Nord, les quartiers Centre Ville et des Deux Rives, et le quartier Rive Gauche. Pour établir ce premier contrat de Ville signé en Aquitaine, il a fallu s'appuyer sur les indices de pauvreté et les différences de revenus.



Signature du Contrat de Ville en présence de Christophe Bay, Préfet de la Dordogne, Daniel Garrigue, Maire de Bergerac et Anne Bernard, Conseillère régionale.



Les objectifs mis en place par l'État, la Ville de Bergerac et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) couvrent de nombreuses situations et regroupent 36 projets dont 13 structurants. Ces derniers entrent dans un dispositif nommé Stratégie Urbaine Intégrée (SUI) qui peut donner droit à des fonds Européens portés par les collectivités en lien avec des associations sociales et culturelles.

LES 3 PILIERS DU CONTRAT DE VILLE

Economie

Faciliter l'accès à l'emploi, à la formation et à la mobilité
Dans ce cadre, le projet d'une école de la deuxième chance est envisagée à Bergerac et doit répondre aux besoins en formation pour les personnes âgées de 16 à 30 ans qui sont sans diplôme. La moyenne de ces derniers est deux fois plus élevée que dans le reste de la France. En Aquitaine, il n'existe pas d'école de la seconde chance.

Autre exemple, l'association sociale et professionnelle par les activités techniques (ASPAT) va prendre possession de locaux au sein de l'ancien lycée de l'Alba pour y installer ses ateliers de réparation des deux roues et des automobiles, destinés à des personnes qui ont besoin d'un véhicule dans le cadre d'un emploi, d'une recherche d'emploi ou d'une formation. L'ASPAT propose aussi des cours de code.

La cohésion sociale

Dégager et aménager des lieux qui permettent l'échange et le partage
Des jardins partagés sont au programme du Contrat de Ville. Lieux d'échanges du savoir par excellence, ces endroits sont aussi une réponse à la crise.

L'aménagement urbain

Il s'agit de résorber des îlots de pauvreté et d'améliorer la qualité de l'habitat avec du logement social, un meilleur accès à la propriété et une réorganisation des commerces afin de dynamiser des quartiers et de leur donner une plus-value économique et sociale.

Sur la Rive gauche, il est prévu, par exemple, de résorber les habitats insalubres de l'îlot Berggren.

L'évaluation

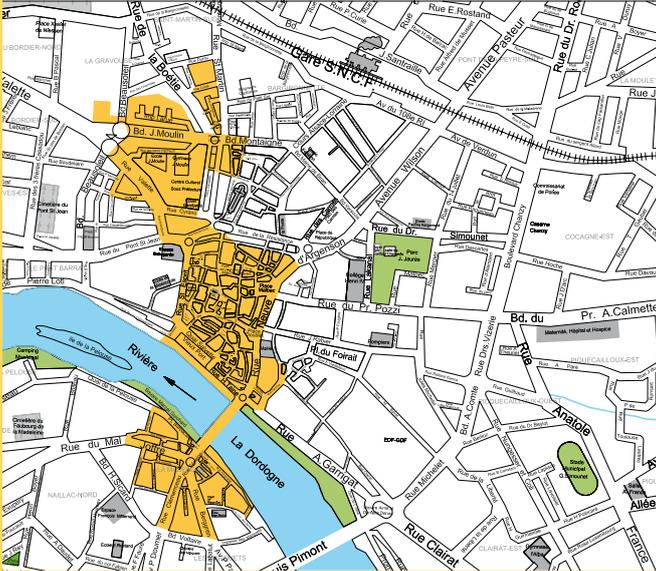
Tous les ans, les projets en cours sont évalués et des ajustements sont prodigués.

CONSEILS DE QUARTIERS

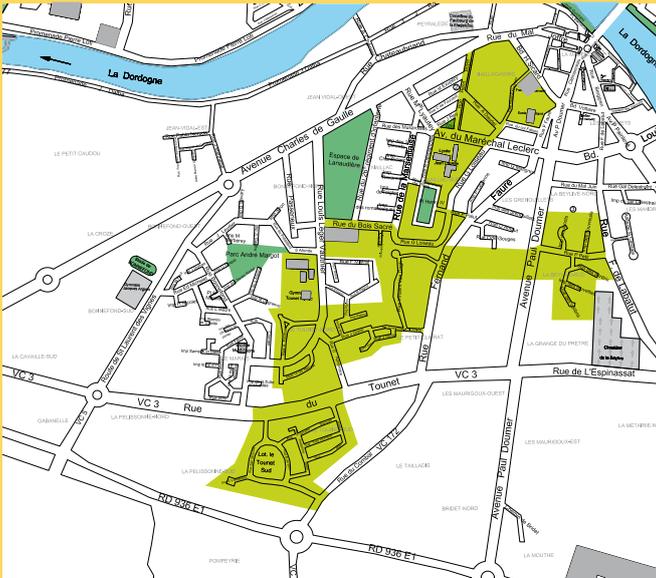
Le Contrat de Ville est validé pour une durée de 5 ans. L'un des éléments importants de la politique de la Ville et du Contrat de Ville est la représentation des habitants. Celle-ci est assurée par la mise en place de 3 conseils citoyens dans chacun des quartiers prioritaires.

Zones prioritaires impactées par le Contrat de Ville

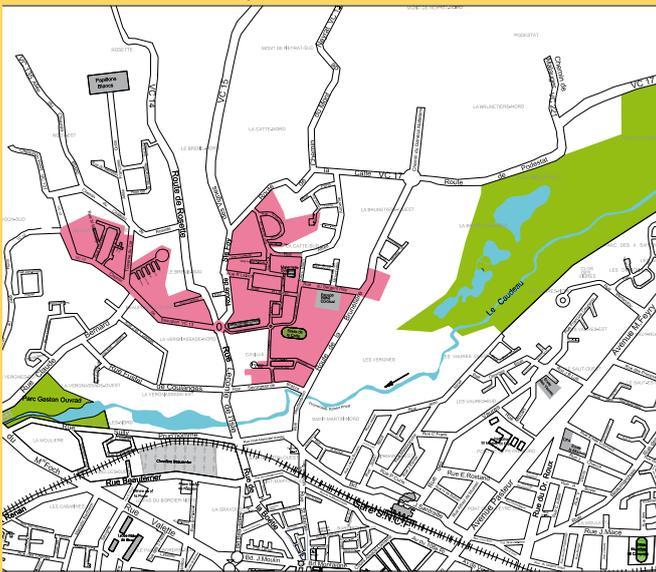
Quartier Centre Ville



Quartier Naillac



Quartier La Catte

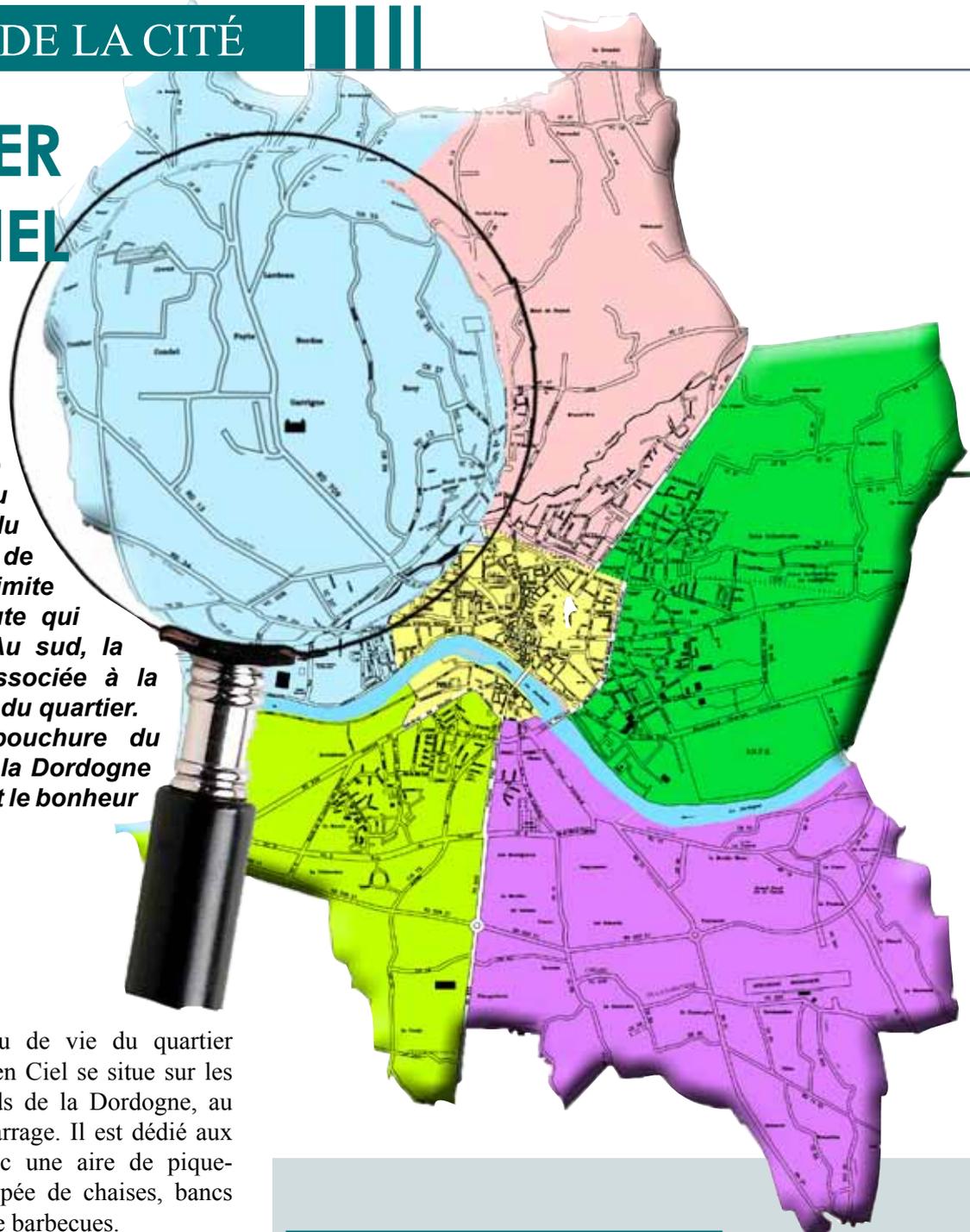


J' AIME BERGERAC



LE QUARTIER ARC EN CIEL

Le quartier Arc en Ciel se situe à l'entrée Ouest de Bergerac. Son périmètre est délimité par la rue Beauferrier et remonte au nord jusqu'au lieu dit du « Relais » en direction de Mussidan. À l'ouest, la limite est déterminée par la route qui relie La Force au Fleix. Au sud, la promenade Pierre Loti associée à la Dordogne forment la limite du quartier. Ce dernier intègre l'embouchure du Caudeau qui se jette dans la Dordogne en aval du barrage et qui fait le bonheur des pêcheurs locaux.



Le lieu de vie du quartier Arc en Ciel se situe sur les bords de la Dordogne, au bord du barrage. Il est dédié aux loisirs avec une aire de pique-nique équipée de chaises, bancs et même de barbecues.

Le site comprend un complexe d'équipements sportifs, un skate-parc et les sièges sociaux du Bergerac Périgord FC, du Handball Périgord Pourpre et de l'USB Tennis.

Côté éducation, deux écoles sont implantées sur le quartier : René Desmaison et celle du Bout des Vergnes. Le service éducatif est complété par le collège Jacques Prévert qui regroupe 480 élèves.

Concernant l'activité économique, le quartier Arc en Ciel abrite la conserverie, l'entreprise Latisse et le garage du Bout des Vergnes. L'ancien site de l'Escat (établissement spécialisé au commissariat de l'armée de terre) d'une surface de 22 hectares a fermé définitivement fin juillet 2014. Il est en mesure d'accueillir désormais des projets économiques.

Les compétences du conseil de quartier

Le conseil de quartier est un outil de démocratie participative dont l'objectif est de susciter l'expression des citoyens à la vie de la cité.

Cette structure s'inscrit dans une réflexion sur l'avenir des quartiers.

C'est une instance de débat, il permet aux citoyens de prendre part aux décisions qui concernent leur quartier, d'élaborer des projets d'intérêt collectif, d'intervenir dans le choix des aménagements sociaux, culturels, sportifs. Il doit être force de proposition envers le Conseil municipal.

Les Conseils de quartiers peuvent être consultés par le Maire ou le Conseil municipal. Ils peuvent lui faire des propositions au premier magistrat sur toutes questions concernant un ou plusieurs quartiers.

Le Maire ou le Conseil municipal associe les Conseils de quartiers à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant un ou plusieurs quartiers.

Jean-Michel Bourg, Président du quartier Arc en Ciel



Le Bergerac Infos : Quelles sont vos intentions pour le quartier que vous présidez ?

Jean-Michel Bourg : « *Avant tout, apporter de la convivialité comme on a pu le faire en mai 2015. Ce jour-là, nous étions une centaine à se retrouver autour d'un moment festif et convivial.* »

Le BI : Quels sont les atouts du quartier Arc en Ciel ?

JMB : « *On est sur un lieu nature où la Dordogne rencontre le Caudeau. L'aire de pique-nique attenante est aménagée avec des tables, des bancs et l'ombre y est présente. Nous y sommes très attachés et cherchons sans arrêt à en améliorer le confort grâce à des aménagements qui se réalisent en lien avec la municipalité.* »

Le BI : Que manque-t-il à votre quartier ?

JMB : « *Lorsque nous ou d'autres associations voulons faire une réunion, on doit se réunir en dehors du quartier. Nous n'avons hélas pas de salle pour nous retrouver.* »

Les services du quartier Arc en Ciel

Antenne de Services Publics de Caville
1 route de Rosette
Tél. 05 53 27 92 24

Allo Nettoyage - 47 route de Rosette
Tél. 05 53 57 24 93

ASPER 24 - route de Mussidan
Tél. 05 53 63 41 27

Nounous et diabolins - 17 rue Johannes Kepler
Tél. 05 53 58 29 50 - 06 71 49 20 09

Arche de Cathy (protection des animaux)
Chemin des Galajoux
Tél. 05 53 61 80 93

Centre de loisirs de Toutifaut - chemin des Galajoux
Tél. 05 53 57 00 52

Les équipements sportifs

Le complexe du Barrage s'étend sur 13 hectares avec :

- le gymnase Roland Dubos,
- le skate parc,
- 2 terrains de foot en herbe,
- 1 terrain de foot synthétique,
- 1 plateau sportif (piste 4 couloirs),
- 3 terrains de basket et 1 de handball,
- 2 terrains de tennis couverts en terre battue,
- 4 terrains extérieurs en quick.

Il comprend aussi le siège social :

- du Bergerac Périgord Pourpre Handball,
- du Bergerac Périgord Football Club,
- de l'USB tennis (secrétariat et club house).

Les groupes scolaires

René Desmaison

Maternelle : 3 classes avec un total de 88 élèves

Élémentaire : 6 classes avec un total de 149 élèves



Groupe scolaire du Pont Roux

Bout des Vergnes

Maternelle : 3 classes avec un total de 76 élèves

Élémentaire : 6 classes avec un total de 157 élèves



Groupe scolaire du Bout des Vergnes

Collège Jacques Prévert

Il accueille 450 élèves dans un site verdoyant à la sortie ouest de Bergerac.



Collège Jacques Prévert



1/ Inauguration du nouvel aménagement du port : «Bergerac, une cité, un port»... 2/ ... En présence de Jean-Pierre Pernoud, parrain des Estivales 2015 3/ Bodéga de Bergerac 4/ Faites du S'port 5/ 14 juillet 2015, succès pour le feu d'artifice et le défilé 6/ Rétrospective Dubout, un monument de l'illustration 7/ Les Tableés du Terroir 8/ Animation musicale sur le port 9/ Les Estivales Flamenco 10/ Le belvédère accueille les Jeudis ça danse 11/ La Gargouille, place du Livre de Vie 12/ Les Mercredis du Jazz 13/ La Guinguette de Pombonne 14/ Le nouveau Lycée des Métiers inauguré à la rentrée 15/ Octobre Rose, Bergerac se mobilise pour la recherche sur le cancer.



8



9



9



10



13



11



14



14



12



15



POURQUOI DES ARBRES EN VILLE ?

La diversité des espèces est une réponse efficace, économique et durable aux maladies végétales. En effet, en plantant des espèces locales et variées sur un même secteur géographique, on limite la propagation des parasites, virus et épidémies qui généralement se concentrent sur une même espèce. En utilisant les arbres de notre région (plutôt que des espèces exotiques), nous maintenons des continuités écologiques bien adaptées à la faune locale, avec des plantes susceptibles de s'intégrer dans les chaînes alimentaires, de servir de support de pontes et d'accueillir les prédateurs naturels de leurs parasites (faune dite auxiliaire).

Les arbres sont indispensables et jouent un rôle essentiel au bien-être en ville

Leur feuillage apporte ombre et fraîcheur en relarguant de la vapeur d'eau (évapotranspiration). En été, un grand arbre se comporte comme un brumisateur géant en émettant à lui seul jusqu'à 400 litres d'eau par jour, soit l'équivalent de 5 climatiseurs pendant 20 h. Lors des grandes chaleurs estivales, une place sans arbre affichera une température de 45° alors que cette même place plantée aurait une température de 35°.

De plus, les arbres réduisent la pollution atmosphérique en absorbant des gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone (CO²). Les arbres à feuilles caduques sont aussi capables de capter d'autres composés chimiques aériens, notamment plus d'un tiers des polluants atmosphériques habituels.

Enfin, les arbres jouent également un rôle majeur dans l'accueil et le développement de la biodiversité en ville.

Mais, l'environnement urbain n'est pas idéal : sol minéralisé et encombré par les réseaux, manque d'eau, forte réverbération, chocs de véhicules, pollutions, etc...

Alors, pour compenser ces conditions difficiles, le service Espaces Paysagers de la Ville de Bergerac assure tout au long de l'année l'entretien, la surveillance du patrimoine arboré ainsi que la réalisation de nouvelles plantations et parfois aussi des abattages.



Plan municipal de gestion des arbres

Le service Espaces Paysagers élabore et met en œuvre un plan de gestion des arbres en privilégiant qualité phytosanitaire, sécurité des usagers et économie d'entretien. La surveillance des quelques 5000 arbres de la commune est effectuée par les agents municipaux et,

sur des cas plus complexes, par des spécialistes consultés ponctuellement. Environ 2000 arbres urbains font l'objet d'un suivi régulier avec notamment des tailles triennales, voire annuelles, sur les espèces plantées en alignement dans la ville.

LES TAILLES

Mythes et idées reçues : attention danger !

Contrairement aux mythes et idées reçues, tailler fortement un arbre ne limite pas la chute des feuilles, et ne sécurise pas les lieux. La taille sévère provoque au contraire le développement de pousses souvent très vigoureuses qui conduiront à rétablir rapidement le volume initial de l'arbre. La formation de bois mort sera importante, nécessitant une surveillance accrue et des interventions toujours plus fréquentes et onéreuses.

La pratique d'un étêtage ne conduit pas à la mise en sécurité d'un lieu. Cette pratique non professionnelle est au fil des ans source d'insécurité et de dégradation phytosanitaire du sujet concerné.

En l'absence de recherche de production ou d'esthétisme, un arbre n'a pas besoin d'être taillé, en particulier si le choix de l'espèce est bien pensé, c'est à dire si le volume de l'arbre à l'âge adulte est en liaison avec l'espace dont il dispose.

Lorsque c'est possible, la Ville de Bergerac favorise la conduite en port libre et l'associe à la réalisation ponctuelle de tailles douces.

Cette démarche n'occasionne pas de blessures irrémédiables sur les sujets et remplace avantageusement les tailles sévères et systématiques du passé qui détérioraient la qualité sanitaire des arbres et leur esthétique, diminuaient leur solidité et augmentaient par deux les coûts d'entretien.

Depuis plus de 10 ans, sur plusieurs places arborées de platanes, ces tailles douces ont permis aujourd'hui de renouer avec un patrimoine de qualité, de préserver des hausses de température, d'améliorer la biodiversité et de lutter contre les infections virales ou parasitaires.

Concertation

A chaque fois que la Ville envisage un aménagement comprenant un espace arboré (la place du Foirail à partir de 2016), c'est en concertation avec la Commission de l'Arbre dans la perspective d'un développement plus durable, en analysant toutes les contraintes du milieu, afin de planter ce qu'il faut, là où il faut.



Le Lagerstroëmia caractérise le mieux la taille annuelle pratiquée en mars, par le service Espaces Paysagers. Réalisée sur des sujets en alignement, avenue par exemple, elle favorise un fleurissement et un port plus réguliers.

Arbres remarquables, un patrimoine vivant à protéger

En 2012, la Ville de Bergerac a décidé au titre de la loi Paysage, de classer les arbres remarquables sur la commune. Ces arbres se distinguent par leur âge respectable, leur dimension, leur morphologie ou leur esthétique, leur identité, leur histoire, ou encore leur rôle social.

Ils sont inscrits dans une liste annexée au règlement du Plan Local d'Urbanisme de Bergerac (PLU) et doivent faire l'objet d'une attention particulière. Dans ce cadre, la coupe de très grosses branches et les étêtages sont à proscrire.

Parmi les sujets répertoriés, dont certains fleurissent avec le cap des 200 ans, figurent plusieurs arbres plantés au XIX^{ème} siècle dans des parcs privés ou publics, principalement des espèces telles que Chêne pédonculé, Cèdre du Liban, Séquoïa géant, Platane, Chêne des marais, Tilleuls des bois. Par leur longévité et leur port impressionnant, ces arbres constituent aujourd'hui un patrimoine d'exception.

Les 3 plus vieux arbres de nos espaces publics : 3 curiosités !

Au Parc Jean Jaurès : un Sophora pleureur du Japon trône à proximité de la roseraie.

Dans le vieux Bergerac, place du Feu, siège un très ancien Platane d'Orient qui aura survécu aux tumultes de l'urbanisation croissante.

Près du parc de Pombonne, en bordure de la route de la Brunetière, survit un respectable Chêne liège.

Chacun de ces trois arbres est âgé de plus de 150 ans ! ...

COMITÉ CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

Le Comité Consultatif de la Jeunesse permet aux jeunes Bergeracois, âgés de 18 à 30 ans, ayant répondu aux appels à projets de la Ville de Bergerac, de s'exprimer et de s'impliquer dans la vie locale. Cette instance a pour objectif de rapprocher les jeunes et de développer les liens intergénérationnels.



Les jeunes sont consultés, donnent leur avis et font des propositions.

Ce dispositif s'ajoute aux dispositions existantes et s'intègre dans une politique d'ensemble portée par la Ville de Bergerac, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB), le Conseil départemental, le Conseil régional et les services jeunesse de l'État qui sont partenaires.

La Ville de Bergerac encourage, soutient techniquement, conseille, accompagne et oriente les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Le Comité Consultatif de la Jeunesse, nouvellement créé, renforce la représentation des jeunes dans le débat public et leur reconnaît un statut d'acteur à part entière. Les jeunes qui ont répondu se prénomment Sabrina, Gailla, Luc, Alexandre, Hakim, Benoit et Dorian. Leurs projets sont basés sur de l'humanitaire, du théâtre et de la musique. Le Comité Consultatif de la Jeunesse peut encore accueillir des membres.

Pour tout renseignement : service Éducation - Jeunesse : Tél. 05 53 74 67 05 - education@mairie-bergerac.fr

FORUM DE L'EMPLOI

Le Forum de l'Emploi 2016 a pour objectif de mettre en relation directe les demandeurs d'emplois et les employeurs, mais aussi de valoriser les formations, les échanges avec les entreprises et promouvoir les partenariats entre les structures.



Programme

Les tables rondes

10 h : le bâtiment

11 h : l'industrie

12 h : l'orientation professionnelle, présentation de la réforme de la Formation Professionnelle (inscriptions préalables)

14 h : l'agriculture

15 h : les services à la personne

16 h : la création/reprise/transmission d'entreprises (inscriptions préalables)

Les animations

Toute la journée des démonstrations de métiers et des témoignages d'apprentis en chaudronnerie, mécanique agricole, coiffure, cuisine et bien d'autres...

Les ateliers

Des conseils sur la rédaction de CV, la simulation d'entretiens «5 minutes pour convaincre», un espace relooking ...

Le Forum en pratique

mercredi 23 mars 2016

de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h - salle Anatole France

Pour se rendre à la salle Anatole France

- dès 9 heures, navettes gratuites de la place de la République, départ toutes les 30 minutes,
- par la ligne 2 République - Ste Alvère (TUB).

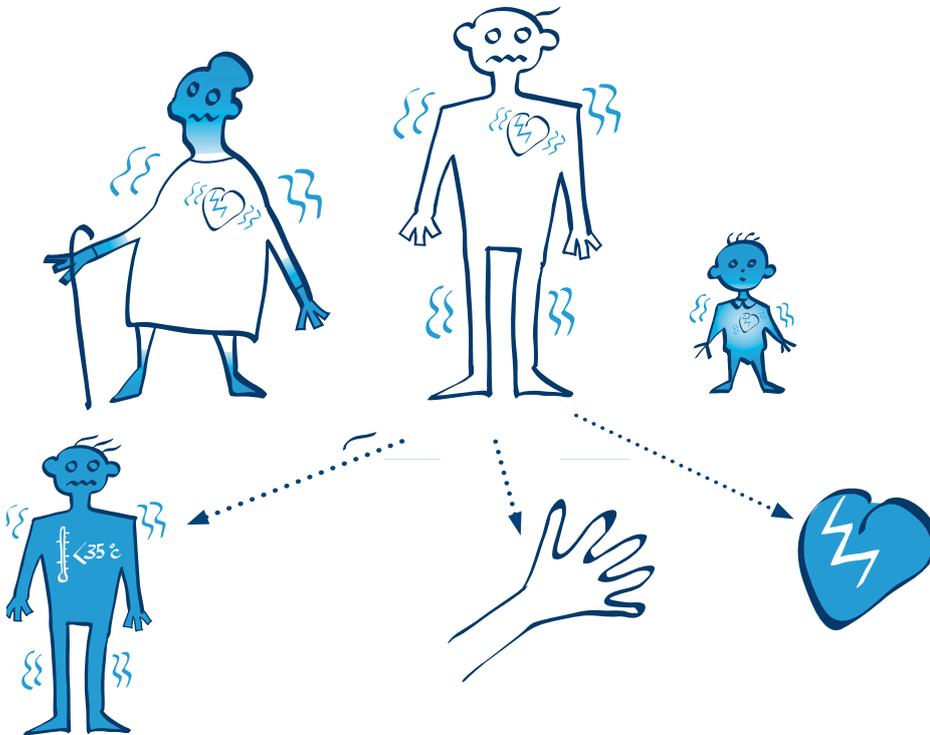
Garderie pour les enfants de 4 à 12 ans, sur place de 14 h à 17 h.

8 pôles distincts avec des employeurs et des organismes de formation.

1 espace jobs d'été étudiants

1 espace animé par le BIJ (Bureau d'Information Jeunesse) et le Cyber Espace Emploi

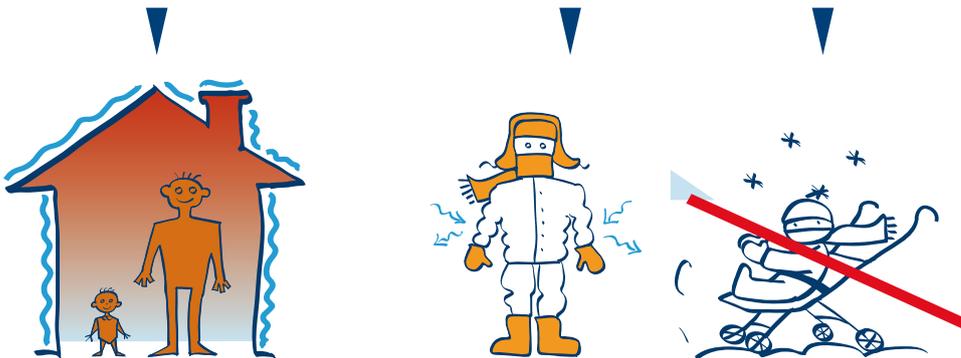
PLAN GRAND FROID PRÉVENIR...



Le froid extrême demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon coeur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Je reste chez moi autant que possible
en m'étant organisé à l'avance

Si je dois absolument sortir,
je suis prudent et je pense aux autres



Si je remarque une personne sans abri
ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115

www.inpes.sante
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé



Plus d'infos au :
www.meteo.fr
www.bison-fute.equipement.gouv.fr
www.sante.gouv.fr - www.invs.sante.fr

une mutuelle
destinée à Tous



Ma Commune Ma Santé

L'association Actiom propose des mutuelles santé destinées à tous et plus particulièrement à ceux qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité. La Ville de Bergerac, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale est partenaire de cette initiative.

Le Bergerac Infos : À qui ces réunions s'adressent-elles et quels types d'information peut-on trouver ?

Stéphane Albié : « Tous les administrés de Bergerac qui possèdent ou pas une mutuelle sont conviés à ces réunions. On y présente l'association Actiom, les différents types de contrat santé, comment est calculé un prix et le concept de « Ma commune Ma santé. »

Le BI : Comment réussissez-vous à faire baisser le prix des tarifs des mutuelles ?

S.A : « C'est par le biais d'un rassemblement de citoyens. Plus on est nombreux, plus on pèse sur les tarifs des contrats santé. »

Le BI : Comment est née l'association et combien de villes sont partenaires ?

S.A : « Elle a été fondée en 2014, suite aux élections municipales. Ces dernières ont permis de débattre du thème de la santé et ont souvent mis en relief que nos sociétés généraient des systèmes de santé à deux vitesses. « Ma Commune Ma Santé » est une réponse à cette problématique pour les villes et centres communaux d'action sociale qui sont de plus en plus sollicités pour des aides de santé. »

EXPOSITION PHOTOS

UN REGARD ORDINAIRE SUR LE HANDICAP

MOI AUSSI, JE VEUX ÊTRE ACTRICE



L'association des Papillons Blancs ont exposé à Bergerac, du 16 au 28 novembre 2015, le travail réalisé par deux agences de photographes. Les artistes ont eu comme objectif de réaliser des images des résidents dans leur quotidien. Le résultat est saisissant.

Le Bergerac Infos : Quels sont les objectifs de cette exposition ?

L'équipe : « L'idée est résumée dans l'intitulé de l'exposition «un regard ordinaire sur le handicap». On voulait que les résidents soient photographiés dans leur quotidien, au travers de leurs loisirs, en famille, en faisant leurs courses, bref dans la vie de tous les jours sans se focaliser sur le handicap. Pour traduire cette envie, la photographie nous a paru être le mode d'expression le plus adapté. »

Le BI : Comment avez-vous orienté le travail des photographes ?

L'équipe : « Au regard de leur travail, tout nous est apparu comme une évidence. On s'est tourné vers du portrait en noir et blanc pour l'agence Petite Souris et un travail autour du quotidien des personnes pour Anne-Sophie Mauffré. Au final, ils ont obtenu des résultats saisissants où ne ressort que la beauté des êtres. »

Le BI : Du côté des résidents, des personnels et même des photographes, qu'a apporté cette aventure ?

L'équipe : « Les prises de vues se sont déroulées de mai à juin 2015. Les photographes se sont immergés dans les structures et les services. Leur implication a été totale. »



Anne Scheuber, Directrice Générale Adjointe des Papillons Blancs, Cathy Berland, Responsable Ressources Humaines, Isabelle Laulhau, Responsable Communication.

MAI DES ARTS 2016

La Ville de Bergerac lance un Concours de peinture ouvert aux amateurs et invite les participants à réaliser une affiche sur le thème : *Les Fables de La Fontaine (1621-1695)*.

Les candidats peuvent s'inscrire à partir de janvier 2016 et obtenir le règlement complet du concours auprès du service Culture.

Nouveautés en 2016 :

- 4 catégories seront primées, 2 prix par catégorie.
- Le support de l'affiche est au choix du candidat.



Le Village des Artistes

Dimanche 29 mai 2016 de 10 h à 19 h

Centre Historique de Bergerac

Infos et retrait du dossier d'inscription à partir du 5 janvier 2016



JUMELAGE KENITRA

Depuis 1996, la Ville de Bergerac mène une politique de jumelage avec les cités qui, par leurs diversités culturelles, contribuent à mieux se connaître et se comprendre dans la fraternité.

Repentigny au Québec, c'est la francophonie à travers le monde qui est mise à l'honneur, avec une histoire franco-québécoise déjà longue.

Faenza, c'est l'Europe avec une communauté d'origine italienne qui a participé à la sédimentation de la nation française.

Kénitra au Maroc, ce sera l'Euro-Méditerranée, avec un pays proche dont l'histoire, depuis l'Antiquité, a marqué notre civilisation par le savoir et les modes de vie, tant sur le plan humain que sur les plans culturel et scientifique.

Jean-Charles Gauthier,
Conseiller Municipal

EMPLOIS D'ÉTÉ 2016 REPENTIGNY - QUEBEC

Dans le cadre de son jumelage avec Repentigny, la Ville de Bergerac propose 2 emplois d'été, avec accueil dans une famille québécoise.

CONDITIONS

- être étudiant(e) en 2015-2016 et sans examen de fin juin à début juillet 2016 (départ prévu mi-juin 2016),
- être âgé(e) de 18 à 30 ans,
- prendre en charge le billet d'avion et les frais annexes,
- être en possession d'un passeport de nationalité française en cours de validité,
- être domicilié(e) à Bergerac ou dans ses proches environs,
- accueil par la famille d'un(e) québécois(e) de mi-juin à mi-août 2016.

CANDIDATURE

Lettre de motivation accompagnée d'un CV avant le 30 janvier 2016 par courrier à M. le Maire
Service Relations Internationales
Hôtel de Ville -19 rue Neuve d'Argenson - 24100 Bergerac
ou courriel : culture@mairie-bergerac.fr

PROFIL ET FORMALITÉS

www.bergerac.fr - rubrique «Actualités»



SHANI, la passion du skate

Si vous cherchez Shani en dehors du lycée Maine de Biran où elle suit ses études, vous la trouverez certainement au skate-park de Bergerac. La jeune fille s'y entraîne quotidiennement pour un résultat plus que probant puisque la lycéenne a remporté les titres de championne de France de skate sur l'épreuve « street » et elle se classe seconde



en « bowl ». Des performances qui vont pousser la jeune fille à sortir des frontières de l'hexagone pour participer à des épreuves de niveau international. Shani Bru entend poursuivre son ascension sportive. Quant au professionnalisme, elle indique : « C'est une option envisageable. »

LES PATINEURS BERGERACOIS

Le plaisir de la glisse, de la vitesse tout en s'amusant, voilà la recette qui fait se masser tous les vendredis soirs des dizaines de fondus du roller. Ceux-ci se donnent rendez-vous place Michel Colussi, dans un ancien entrepôt d'une surface de 2400 m². Dans ce hangar, des enfants, des adultes et des seniors se côtoient. Ce créneau du



vendredi soir est ouvert à tous. Le matériel est loué pour une petite somme et des éducateurs encadrent les patineurs.

Pour les plus aguerris à l'exercice du roller, un entraînement a lieu le mercredi après-midi en fonction de leur niveau. Le club présidé par Daniel Chaboisseau, regroupe 67 adhérents contre une quarantaine la saison passée. Un plébiscite dû au dynamisme de l'équipe dirigeante qui mène des opérations de promotion sur le Bergeracois.

Une autre facette de l'association est la compétition. Cette année, le patineur bergeracois Jean-Claude Meteyry est devenu triple champion de France en catégorie vétérans 2 sur les épreuves du 5000 m, 10000 m et sur marathon. Des résultats qui sont le fruit d'un entraînement quotidien et d'un club qui glisse « comme sur des roulettes » !

Tous les vendredis soirs de 20 h à 22 h
Tous les mercredis de 15 h à 17 h - Tél. 06 32 26 00 71

SPORT NAUTIQUE

LE 8, le bateau « club » par excellence

Le 8 est le plus impressionnant des bateaux par ses dimensions, sa puissance et la force de ses rameurs. Mais plus que toute autre embarcation sportive, le 8 de pointe est un concentré des meilleurs compétiteurs du club, toutes générations confondues.



Le huit Bergeracois



Philippe Rousseaux

Le 8 du Sport Nautique de Bergerac (SNB) a eu la satisfaction en juin 2015 de décrocher le bronze aux championnats de France à Mantes-La-Jolie (Yvelines) sous la houlette du président du club et de l'entraîneur Philippe Rousseaux.

À bord de ce bateau ce jour-là : Louis Desprès, Quentin Stender, Guillaume Ampe, Stany Delayre, Dimitri Rousseaux, Quentin Lauriou, Valentin Geneste, Thomas Duvignac et la barreuse Roxane Chauvin.

Bergerac Infos n°4 - HIVER 2015 - 2016



En octobre 2015, le club a bien failli renouveler cette performance du côté de Mâcon en se classant 5^{ème} chez les hommes comme chez les femmes.

Ces résultats très positifs marquent le retour du 8 bergeracois sur la scène nationale et est précurseur de nombreux succès d'autant que l'équipe est composée de 12 rameurs tous aussi performants les uns que les autres. Parmi les figures de proue de l'embarcation, il y a le récent champion du monde du deux de couple Stany Delayre, ainsi que des espoirs qui brillent sur la scène internationale, à savoir Guillaume Ampe et Quentin Stender.

Ces derniers rament dans le 8+ en compagnie de Jean-Paul Vergnes, déjà multiple médaillé sur la scène internationale. Ce bateau pas comme les autres synthétise plus que jamais « l'esprit club » si cher au SNB.

STANY DELAYRE & JÉRÉMIE AZOU

Champions du monde 2015

Meilleur équipage masculin de l'année

Une première pour des rameurs tricolores !



Stany Delayre et Jérémie Azou après la ligne d'arrivée

Photo : FFA - Daniel Blin

Stany Delayre et Jérémie Azou ont subi de nombreuses frustrations durant les années passées. Quatrièmes aux Jeux Olympiques de Londres, seconds en 2014 aux championnats du monde, sans oublier la lourde blessure au dos de Stany Delayre. Heureusement, l'abnégation des deux français a été récompensée par trois titres de champions d'Europe

et des victoires en coupe du monde. Le travail, le mental et le talent ont permis aux deux athlètes d'aller chercher ce titre de champion du monde le samedi 5 septembre 2015, à Aiguebelette, et de qualifier le bateau pour les Jeux Olympiques de 2016.

ATHLÉTISME

YOHAN DURAND à 2 h 11 des JO de Rio



En septembre dernier, le coureur licencié au Bergerac Athlétique Club (BAC) débarquait à Berlin pour valider son ticket pour le marathon olympique à Rio en 2016. Malgré plusieurs mois de préparation et d'entraînement intensif, l'athlète devait abandonner au kilomètre 34. Un revers que Yohan Durand va tenter de gommer en s'alignant sur le marathon de Tokyo, le 28 février prochain, ou ceux de Paris et Londres au printemps 2016.

Gageons que ce sportif méritant et très impliqué dans le milieu associatif puisse courir les 42,2 kilomètres en moins de 2 h 11 mn, temps qualificatif pour revêtir le maillot de l'équipe de France aux prochaines olympiades.

Janvier-février : stage au Kenya

Mars : championnat de France de cross et semi marathon de Paris

Avril : marathon de Paris ou Londres



NOËL À

TOUTES LES ANIMATIONS

Vente de sapins de Noël : Samedi 12 décembre, de 10h à 19h - Rue de la Résistance.

Père Noël : 12 et 13 décembre de 14h à 18h et du 16 au 24 décembre, de 10h à 18h. En déambulation dans le Centre-Ville.

Jeux géants et anciens : 12, 13, 16 et du 19 au 24 décembre - Rue de la Résistance et les 20 et 22 décembre place du Marché Couvert - Gratuit.

Mime et sculpteur de ballons : 12, 13 et du 19 au 24 décembre, de 14h à 18h - En déambulation dans le Centre-Ville.

Maquillage : 12, 13, 16 et du 19 au 24 décembre, de 14h à 17h30 - Rue de la Résistance - Gratuit.

Chorales : 13 décembre sur le parvis du Tribunal, 19 décembre place du Marché Couvert et 20 décembre parvis de l'église Notre Dame, de 14h à 18h30.

Promenades en calèche : Les 16 et 17 décembre et du 21 au 24 décembre de 14h à 18h - Gratuit.

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE NOËL

Arbres à poèmes et à dessins : décorez les deux sapins de Noël, avec vos poèmes et dessins. Du 12 au 24 décembre : place de la Madeleine et rue de la Résistance.

Robophotos : photographiez-vous avec le Père Noël, seul, en famille, entre amis... Du 16 au 24 décembre, de 10h à 18h - Rue de la Résistance. Gratuit.

Retrouvez tout le programme des animations de Noël :



Joyeux Noël et

BERGERAC

Trompe l'oeil du Père Noël : transformez-vous en Père Noël en mettant votre tête dans le trompe l'oeil ! Du 1^{er} au 15 décembre : rue de la Résistance et du 16 au 24 décembre : place du Marché Couvert. Gratuit.

Mur à chaussettes de Noël : parce qu'on connaît tous le syndrome de la chaussette orpheline, ne les laissez pas dans vos tiroirs, décorez-les et accrochez-les au mur à chaussettes géant. Du 12 au 24 décembre : place du Marché Couvert.

MAIS AUSSI

Village artisanal de Noël : du 16 au 24 décembre, place de la Mirpe et place Cayla.

Percussions : samedi 19 décembre, en déambulation dans le Centre Ville, à partir de 15 h.

Marrons grillés, vin chaud et pain d'épices : kiosque à journaux, place de Lattre de Tassigny.

Boîte aux lettres géante du Père Noël : accueil de la mairie du 1^{er} au 9 décembre et rue de la Résistance, à proximité des chalets, du 9 au 24 décembre.

Manège et confiserie : du 8 décembre au 31 janvier, place de la République.

**Cérémonie des Voeux du Maire
et du Conseil Municipal à la Population
Vendredi 15 janvier 2016 à 19 heures
Salle Anatole France à Bergerac**

sur bergerac.fr et sur le facebook de la Ville

t bonne année

Cyrano Immobilier



Au rond-point de Bellegarde, un joli salon a pris place dans une vitrine. Mais qu'est-ce donc ? C'est la nouvelle agence immobilière de Corinne Loiseau ! Enfin nouvelle pas tout à fait, puisque Cyrano Immobilier existe depuis deux ans sur le web.

Corinne Loiseau « *Des différents diagnostics jusqu'à la signature de l'acte, nous accompagnons notre client à chaque étape du dossier, nous allons même parfois jusqu'à trouver des artisans ou organiser le déménagement* ».

Ventes d'appartements jusqu'aux biens de prestige sur Bergerac et jusqu'à 20 kilomètres aux alentours.

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

25 rue St Esprit - Bergerac - Tél. 05 53 58 78 18

www.cyranoimmobilier.fr

Expert Habitat



Depuis 2011, les propriétaires ont l'obligation de réaliser un diagnostic immobilier avant la vente ou la location d'un bien. Récemment installé rue Neuve d'Argenson, Sébastien Ramecourt propose des diagnostics pour l'immobilier aux professionnels et aux particuliers.

43 rue Neuve d'Argenson - 24100 Bergerac

Tél. 05 53 24 17 20

www.expert-habitat.com

Kaporal



Ouverte depuis avril 2015 à Bergerac, elle propose un style Rock urbain pour tous, mais aussi des accessoires, de la maroquinerie et des chaussures. Élodie, la responsable de la boutique réserve un accueil tout particulier à sa clientèle. « C'est important pour moi de lui consacrer du temps et de la satisfaire. Nous avons une gamme très large de vêtements : jean, cuir, laine, etc... ce qui nous permet de contenter un large public. »

Le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h - Journée continue les jours de marché (mercredi et samedi).

35, Grand Rue - Bergerac - Tél. 05 53 57 01 83

Le Pavé



Un nouveau restaurant ? Non un bar à viande !

Un concept où le chef cuit la viande devant vous sur un téppanyaki (grillé sur une plaque en fer, en japonais).

Celui-ci permet une cuisson saine, sans matière grasse ni fumée : le maître des lieux sert des produits frais locaux et de qualité. Un restaurant où le bœuf tient le haut du « Pavé » mais où les végétariens n'en sont pas pour autant oubliés.

Du mardi au samedi, le midi et le soir

19, rue Mounet Sully - Bergerac - Tél. 05 53 73 28 59

Victoria



Il y a 8 ans, Delphine et José reprenaient le célèbre salon de thé Victoria situé rue Bourbarraud en plein cœur de la ville de Bergerac. En février 2015, la boutique s'agrandit et s'ouvre sur la rue du Mourier pour proposer encore plus de choix en décoration, thés et cafés. En cette fin d'année, c'est une nouvelle salle de restaurant qui ouvre, avec une cuisine « faite maison » et des produits frais issues du marché.

27 rue Bourbarraud - 24100 Bergerac

Tél. 05 53 58 48 36 - www.thesdivictoria.fr

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30

le salon de thé à partir de 10 h

Arthur et Nathalie



Opticiens indépendants à La Madeleine, Arthur et Nathalie proposent des créations originales adaptées à votre visage, votre style. Des marques exclusives de créateurs français et bien d'autres. Proposer de belles collections originales adaptées à l'attente de chacun, telle est leur priorité.

3 rue Berggren - 24100 Bergerac

Tél. 05 53 63 00 43

Le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, en continu le samedi de 9 h à 18 h

www.opticien.arthur-nathalie.fr

J'AIME BERGERAC !
MON ♥ DE VILLE
FÊTE NOËL
DÉCEMBRE 2015

30 MINUTES GRATUITES
DANS LES PARCS
EN CENTRE VILLE

PARC SOUTERRAIN DES CARMES
GRATUIT
SAMEDI APRÈS-MIDI

BERGERAC WWW.BERGERAC.FR ET SUR **#JAIMEBERGERAC**

Majorité municipale

Orientations budgétaire 2016

Dans un contexte général identique à l'an dernier, l'économie française reste profondément déprimée avec un taux de chômage de 10,8 %.

Aucune des réformes de fond indispensables ne se dessine :

- assouplissement de la durée du travail avec pour contrepartie une véritable association des salariés à l'information et aux décisions,
- réforme en profondeur de notre système de formation professionnelle,
- mobilisation des efforts vers l'innovation et vers la recherche.

Dans ce contexte financier très difficile pour les collectivités territoriales et d'autant plus à Bergerac, de par l'endettement et la mauvaise gestion que nous avons trouvés, l'équipe « Rassemblés pour Bergerac » réaffirme les orientations fixées à notre arrivée :

- Poursuivre l'effort d'assainissement des finances de la Ville en maîtrisant les dépenses de fonctionnement (ne faire que les recrutements indispensables), en poursuivant l'effort de désendettement de la ville pour baisser la charge de la dette et enfin en reconstituant une capacité d'autofinancement afin de nous permettre d'investir davantage,
- Écarter toute augmentation d'impôt : le poids de l'impôt est particulièrement lourd pour de nombreux contribuables modestes c'est pourquoi cet engagement est rigoureusement tenu,
- Donner une priorité au renforcement des services publics locaux : le développement du numérique, la mise en régie des cantines scolaires avec une part d'alimentation bio, lancement du programme d'accessibilité en sont des exemples,
- Assurer la mise en œuvre du Contrat de Ville : Maison de quartier rive gauche, extension du Centre Social de Centre-Ville, mise en place de l'école de la deuxième chance,
- Soutenir les acteurs de la vie locale bergeracoise : l'effort demandé aux associations sera très inférieur à celui de l'an dernier - nous saluons le civisme des associations bergeracoises-, l'effort de redynamisation du Centre-Ville et de développement touristique sera intensifié, l'ensemble des actions de soutien à l'emploi seront maintenues,
- Contribuer à la définition d'un pacte financier et fiscal stable et à l'équilibre des relations financières avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise,
- Maintenir l'effort d'investissement à hauteur de 2,5 millions d'euros couverts par la ville.

Loi NOTRE

La loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » redéfinit les compétences régionales et départementales dans le cadre de nouvelles grandes régions, elle renforce les intercommunalités avec un minimum de 15 000 habitants sous réserve de dérogations en tenant compte de la densité et renforce la transparence de la vie publique.

Nous regrettons que ce texte n'ait pas retenu le mode de scrutin le plus démocratique c'est-à-dire le suffrage universel direct pour l'élection des conseils communautaires. L'équipe « Rassemblés pour Bergerac » ne peut que condamner cette absence de démocratie puisque cette loi transfère des pouvoirs aux intercommunalités mais confisque le choix des citoyens !!

L'équipe « Rassemblés pour Bergerac » autour de Daniel Garrigue, s'efforce de mener à bien la mission confiée par les Bergeracois. Nous continuerons à défendre une gestion ambitieuse mais réaliste, la transparence, le dialogue et la participation de tous les citoyens afin d'agir pour l'attractivité de notre territoire et la démocratie.

Rassemblés pour le Bergeracois

Groupe PCF / FDG

Daniel Garrigue, néo libéral ?

Lors du dernier débat sur les orientations budgétaires de la commune Daniel Garrigue nous a démontré qu'il pourrait faire un beau couple libéral... Avec sa nouvelle idole, Emmanuel Macron !

Le maire et son équipe ont pleinement assumé la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales. En effet ils trouvent que cette diminution des dotations est un mal nécessaire pour redresser les finances publiques de l'État. Mais ce qu'ils oublient de dire c'est qu'avec une nouvelle baisse de 600 000 € de notre dotation globale de fonctionnement, le niveau des services publics rendu aux Bergeracois-es ne fera que s'aggraver.

Dans son introduction au débat, Daniel Garrigue a dit soutenir et encourager les propositions du ministre Emmanuel Macron et du président du MEDEF sur l'assouplissement du temps de travail, la réforme du code du travail et même la fin du statut des fonctionnaires.

Cette vision libérale de la société est une attaque en règle au monde du travail !

Les projets structurant comme le stade d'athlétisme, les vestiaires du stade de foot de l'US la Catte sont repoussés à minima en 2018. Ces travaux, nécessaires pour notre commune risquent de devenir le serpent de mer du mandat de Monsieur Garrigue.

On nous dit la nécessité de faire des économies... Mais la politique c'est faire des choix ! En la matière, la majorité municipale choisit d'équiper la rue de la Résistance de feux de stationnement 15 minutes à 15 000 € l'unité mais à contrario elle supprime le repas de Noël des aînés de notre commune. Faire des économies sur le lien social, c'est aussi cela le libéralisme à la sauce Garrigue !

Dans la période difficile que traverse notre pays, ne nous privons pas des liens sociaux et intergénérationnels qui donnent un caractère humaniste à notre République.

Bonnes fêtes de fin d'année aux Bergeracois-es.

Votre élu, Cédric ZAPERA



PRG

Notre pays vient de vivre une tragédie.

La France a été attaquée dans ses modes de vie, dans sa culture, dans sa jeunesse. Notre pays vit des heures sombres suite à l'offensive terroriste historique menée contre la République, le modèle et les valeurs de la France. Nous avons été attaqués ce vendredi 13 novembre, de la façon la plus lâche et la plus barbare qui soit. Après l'effroi et l'émotion, l'heure est au rassemblement et à la riposte.

Ces attaques contre la République ne sont pas seulement terroristes, elles surgissent de tous côtés. De l'extrême-droite, charriant son lot de propositions populistes et propageant insidieusement la xénophobie et le repli sur soi dans le cœur de nos concitoyens. Nous devons être pleinement mobilisés lors des élections des 6 et 13 décembre prochains afin qu'aucun territoire ne tombe dans l'escarcelle frontiste.

Pire encore, la droite soi-disant Républicaine, divisée par les errements d'un leader revanchard, semble avoir abandonnée ses valeurs gaullistes par pur électoralisme. La remise en cause du droit du sol, le refus de garantir le droit d'asile et, plus récemment, les virulentes attaques contre le pouvoir judiciaire, révèlent au grand jour le projet antirépublicain d'un mouvement qui en a spolié le nom et bafoué l'héritage.

Face à ces assauts répétés, les Radicaux de gauche, par leur histoire et leur caractère, doivent plus que jamais défendre leur projet d'une société démocratique, républicaine, libérale où l'humanisme et la solidarité définissent notre fonctionnement et nos projets collectifs. Le Parti Radical de Gauche considère qu'à l'heure précisément où la France doit réaffirmer avec force son unité nationale dans un attachement sans faille aux valeurs de la République, la laïcité est un élément absolument clef de l'histoire de notre pays et de notre nation héritière des lumières et de la révolution.

Au nom du Parti Radical de Gauche de la Dordogne, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de bonne année.

Jacqueline Simounet



GROUPE PS

« BERGERAC vous souhaite de bonnes fêtes »

Le principe de solidarité n'est pas seulement un discours que l'on ajuste selon les intérêts politiques du moment. La politique de la ville ne peut pas non plus servir uniquement un positionnement opportuniste sur le territoire municipal. De même, la question de la désertification médicale ne se réduit pas à des oppositions entre communes, ou projets, voire entre professionnels de santé.

Le niveau des investissements réalisés lui aussi se projette dans une logique de solidarité, auprès de nos entreprises, et donc de l'emploi.

Mais force est de constater que l'encéphalogramme est bien plat. Et pour couronner le tout, ceux qui ont le plus besoin d'être accompagné, nos jeunes, se sont vu remercier sans ménagement avant même la fin de leur emploi d'avenir pourtant si précieux.

Au-delà des déclarations, il faut donc des actes.

Le commerce de centre-ville, qui se meurt chaque jour un peu plus souffre d'un manque de politique cohérente et volontariste de la ville. Alors même que la situation exige que les élus de la majorité municipale fassent preuve d'imagination, de détermination pour offrir et garantir à toutes les tranches d'âges, à toutes les catégories sociales de BERGERAC une égalité d'accès aux loisirs, au centre-ville, via des animations ciblées et pertinentes, ceux-ci s'inscrivent misérablement dans une gestion rétrécie de la vie sociale.

Ainsi le repas des aînés si populaire et utile au lien social, installé depuis toujours Salle ANATOLE FRANCE, passe aux oubliettes alors qu'il est attendu comme un rite par tant de nos seniors bergeracois ; De même, la restauration scolaire passe en régie déléguée à un prestataire, les subventions aux associations si utiles à la vie citoyenne, sont asséchées, la participation à la foire exposition, image de la vie bergeracoise, est terminée. En revanche, le prix du stationnement déjà hors de prix lui, sera largement augmenté.

Vous avez dit joyeuses fêtes ... la ville vous répond Bonne Année ... et Bon Courage !

Le groupe « L'esprit Bergerac, continuons ensemble »



Divers droite

Avant de rédiger cette tribune, mon ami Paul GALLON et moi-même souhaitons nous adresser aux électeurs qui ont voté pour nous et qui nous ont permis d'être élus sous l'étiquette FN

Chers amis, nous ne vous avons pas trahi et sommes toujours à votre écoute et à votre service en assurant une permanence au bureau que nous a alloué la Mairie de BERGERAC, permanence les 2 et 4 jeudis de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30.

Compte tenu du management catastrophique de la fédération FN de Dordogne, nous avons été amenés à démissionner.

Vous n'ignorez pas toutes les turpitudes et règlements de comptes, surtout entre le Secrétaire Départemental et son second qui n'est plus second à ce jour, traitant le Secrétaire Départemental de dictateur, voir Sud- Ouest.

Aujourd'hui l'ex secrétaire adjoint a récupéré sa 3^{ème} place sur la liste des régionales, la seule chose qui l'intéressait.

L'actuel secrétaire départemental ne sera plus secrétaire départemental en janvier, mais reste tête de liste pour les régionales, la seule chose qui l'intéressait.

Domage que les instances nationales du FN ne se soient pas préoccupés assez tôt des alertes que nous leur avons faites concernant le FN en Dordogne.

Quant à nous, nous avons plaidé et travaillé pour la mise en place d'une Mutuelle pour tous, Mutuelle qui est maintenant en place, la majorité municipale ayant avalisé cette proposition de Mutuelle.

Nous continuerons une opposition constructive en faisant des propositions et en interpellant la majorité à chaque fois que ce sera nécessaire.

Sur le plan économique, où en sont les travaux des Nouvelles Galeries qui revitaliseront le centre ville.

Sur le plan sécurité Monsieur le maire est toujours contre la vidéo surveillance, pourtant compte tenu de l'insécurité à Bergerac cet équipement serait le bienvenu.

Sur le plan de la fiscalité nous veillerons à ce que la majorité tienne sa parole en n'augmentant pas les impôts locaux.

En cette période difficile pour notre Pays et pour beaucoup d'entre vous, nous vous souhaitons de bonnes choses pour vous et vos proches.

Si vous souhaitez nous poser des questions, venez nous voir à la permanence que nous tenons;

Amicalement, vos élus divers droites, Paul GALLON et Robert RICHARD

11^{ÈME}
VILLAGE ARTISANAL
DE NOËL
Bergerac

Entrée
gratuite

Du 16 au 24
Décembre

37 Artistes & Artisans

Place Cayla, Place de la Myrpe et Maison des Syndicats



Asso • Si • Action

ARTS TERRES
Bergerac

audiophil
La passion du spectacle

ICI & LÀ
L'Art de Bien Vivre en Dordogne

LA DÉCO

L'ESPRIT DE NOËL
S'INVITE À
LA MAISON



FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO

Retrouvez la liste des magasins participants, leurs jours et horaires d'ouverture sur www.jardiland.com

Jardiland
CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Les infos et la vie du magasin
sur Facebook
 **jardiland bergerac**

Jardiland

CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Route d'Agen, 24100 Bergerac
Ouvert 7/7j, même le dimanche

